

FORC'ACTUS

JOURNAL DE LA VILLE DE FORCALQUIER • N°16 • MARS-AVRIL 2024

Forcalquier

Premier budget vert du département



SÉCURITÉ

L'interview
de Gérard Petey

JEUNESSE

Nouveau conseil
municipal des jeunes

FINANCES

Pas de hausse
de la fiscalité



Ville de
Forcalquier

vous propose

Ateliers

pour les jeunes de plus de 60 ans

PRENDRE SOIN DE SOI

cultiver l'estime de soi
Bien vivre avec soi et
avec les autres.
Techniques de mise en
valeur...

Gratuit
sur
inscription

Les jeudis du
4 avril au 2 mai
2024
de 9h à 12h

Centre Social
La Cordelière

Inscriptions

lacordeliere.accueil@orange.fr |

04 92 72 93 31



Ville de
Forcalquier

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



ÉDITO



Chers Forcalquiérens, l'année 2024 va voir la concrétisation de plusieurs projets amorcés ces derniers mois dans notre ville. Vous pourrez les découvrir dans le détail dans ce numéro de votre magazine municipal. Tous ces projets, et ceux qui suivront, ne pourraient se réaliser sans une gestion exemplaire des finances publiques. La gestion d'un

budget n'est pas une finalité mais la retranscription d'une ambition politique et le moyen d'investir pour le territoire sans faire peser la dette sur nos générations futures. A l'heure où la France affiche un déficit public colossal et une dette dépassant les 3000 milliards qui poussent l'Etat à amorcer un coup de rabot dans ses dépenses, Forcalquier emprunte la trajectoire diamétralement opposée! En trois ans et demi, la Ville est parvenue à baisser sa dette de 33 % sans augmenter la fiscalité.

Forte de ces finances saines, la Ville de Forcalquier devient la première commune du département des Alpes-de-Haute-Provence à présenter un budget vert, bâti en faveur du développement durable. Nous avons déjà beaucoup œuvré sur ce sujet ô combien important en végétalisant nos cours d'école, en réalisant la rénovation énergétique de nos bâtiments publics, en améliorant le tri sélectif...

Aujourd'hui, il est nécessaire d'aller encore plus loin. En 2024, 50 % de nos

investissements sont orientés en faveur du développement durable avec l'objectif de l'augmenter de 10 % par an jusqu'à atteindre 100 % dans 5 ans. Concrètement, cela se traduit par une stratégie simple : chaque centime d'euro engagé par la Municipalité est analysé à l'aune de son impact sur le climat et soumis à des critères écologiques adaptés à nos compétences.

Du logement au sport en passant par l'embellissement de notre ville, notre action est guidée par la lutte contre le dérèglement climatique. C'est du jamais vu et surtout indispensable pour que Forcalquier conserve son cadre de vie unique.

David Gehant
Maire de Forcalquier,
Président de la Communauté
de communes Pays de Forcalquier
- Montagne de Lure, Vice-Président
de la Région Sud Provence
Alpes Côte d'Azur

SOMMAIRE

EN IMAGES

04

Succès populaire pour le Tour de La Provence, une bien belle cour des artisans, les écoliers en visite, des abribus pour plus de sécurité.

ACTUALITÉS

06

La flamme olympique passera par Forcalquier le samedi 11 mai, le nouveau conseil municipal des Jeunes et des Enfants débute son mandat.

DOSSIER

08

Finances : Forcalquier passe au vert!

L'INTERVIEW

12

Gérard Petey, conseiller municipal délégué à la sécurité et à la mémoire.

TRIBUNES POLITIQUES

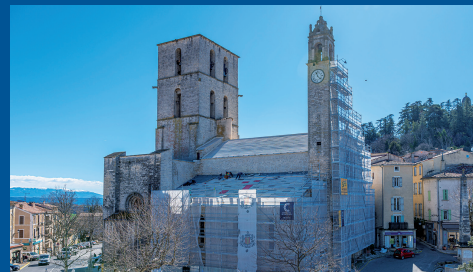
14

Nos agriculteurs, notre force.

AGENDA

15

Carnaval, St-Pancrace, exposition au musée, cérémonie du 8-Mai 1945...



EN IMAGES



Les écoliers en visite

“Comment devient-on maire ?”, “Combien gagnez-vous ?”, autant d’interrogations que les élèves de la classe de CE2 de l’école Jeanne d’Arc, emmenés par la directrice Brigitte Plaidy, ont posé à David Gehant qui s’est volontiers prêté au jeu du question-réponse, lors de leur visite à la mairie.

Le chantier du barrage de la Laye

Avec le soutien de l’Etat, de la Région Sud et du Département, les travaux de construction d’un évacuateur de cru au barrage de la Laye ont débuté.

Cet investissement de plus de 8 millions d’euros permettra d’augmenter le niveau de stockage d’un million de m³ pérennisant ainsi l’approvisionnement en eau potable des communes du territoire et l’irrigation des exploitations agricoles.



Des abribus pour plus de sécurité

La sécurité des usagers, des enfants en particulier, est une priorité. La Ville a installé des abribus aux deux arrêts situés sur la Départementale 4100, des deux côtés du rond-point de Casino. Désormais ils sont totalement sécurisés et aux normes.



Fête des grands-mères

C’est une belle tradition qui se perpétue chaque année. A l’occasion de la Fête des grands-mères, le maire David Gehant s’est rendu à la résidence Saint-Michel, le dimanche 3 mars. L’occasion pour lui d’offrir une fleur à chaque résidente.





Succès populaire pour le Tour de La Provence

Le Tour de La Provence a fait étape à Forcalquier le samedi 10 février. La cité des Quatre Reines accueillait place du Bourguet le départ de la course qui ralliait Manosque pour l'arrivée. Malgré la pluie, le succès populaire fut au rendez-vous ! La preuve : l'étape a réuni près de 700 000 téléspectateurs sur France 3, record d'audience pour l'épreuve.

Une bien belle cour des artisans

Voilà une réalisation qui a fait des heureux ! Après la rénovation du mur de la cour des artisans qui a permis de remettre en valeur les belles pierres d'antan, c'est le revêtement qui a subi un lifting. Un enrobé bi-couche adapté a été posé au sol pour le plus grand bonheur des joueurs de pétanque qui de leur propre aveu ne loupent plus un carreau !



Un nouveau président aux Anciens Combattants

Les Anciens Combattants avec la FNACA et le Souvenir Français, se sont réunis pour leur assemblée générale ordinaire en présence du maire David Gehant. Jean-François Belzunce a été élu à la Présidence. Il succède à Jacques Lartigue. Agé de 52 ans, le nouveau président est un retraité de la Gendarmerie désormais membre de la réserve opérationnelle de l'institution.



Rois et reines du dancing

Pour les participants à l'après-midi dansant organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, en salle Pierre-Michel, c'est toujours un grand plaisir de se retrouver autour de mignardises et dans une ambiance musicale de qualité.

ACTUALITÉS

La flamme olympique passera par Forcalquier le samedi 11 mai

Attention, événement historique! Jamais la flamme olympique n'est passée par Forcalquier et cette grande première se déroulera le samedi 11 mai! Ce rendez-vous est porté par le Département des Alpes-de-Haute-Provence qui participe à la venue de la flamme olympique dans le Cadre de sa grande tournée française préalable aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le 8 mai 2024, la flamme olympique arrivera à Marseille à bord du Belem, pour sillonner la France (12 000 kilomètres) pendant onze semaines avant de rallier Paris. Près de 10 000 personnes vont se relayer durant ce long périple. A Forcalquier, le parcours s'étalera sur plus de 3,5 kilomètres. Le premier relayeur partira à 16 h 30 de la piscine, située avenue Delorme à 16 h 30. Le tracé empruntera ensuite les avenues Fontauris et Cassin pour traverser la place Martial-Sicard direction l'avenue Marcel-André. Passage devant l'hôpital, descente vers l'avenue de Verdun, remontée vers le boulevard Latourette. Les relayeurs réaliseront un Second tour de parcours avant une ultime halte sur la place du Bourguet vers 17 h 10. La journée, qui verra aussi la remise des récompenses du Trail de Haute-Provence, sera jalonnée d'animations autour du sport en partenariat avec les associations de Forcalquier. Au menu : judo, tennis, football, basket, badminton et d'autres sports. En fin d'après-midi, un grand spectacle se tiendra sur la place du Bourguet avant un feu d'artifice qui clôturera cette journée exceptionnelle.



Les écoliers trient à l'école

L'éducation à l'environnement se fait dès le plus jeune âge à Forcalquier. La Ville a installé des poubelles de différentes couleurs pour favoriser le tri des déchets dans la cour et dans les classes. Les élèves de l'école Léon-Espariat se mobilisent pour effectuer ce geste simple et bon pour la planète. Ils déposent aussi les restes de repas dans les composteurs de la cour après la cantine. Le développement durable est au cœur de l'action de la Ville. Outre le tri qui permet le recyclage, la Municipalité a végétalisé les cours et a noué un partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux qui intervient auprès des écoliers pour les sensibiliser à la préservation de la nature.

50 %

Dans le souci de favoriser l'embellissement de la ville et son attractivité, la commune de Forcalquier lance une opération d'aides aux travaux de ravalement de façades. Actuellement, l'aide est plafonnée à 2 775 euros. La Ville la passe à 50 % du montant des travaux effectués dans la limite de 10 000 euros. Outre le ravalement de la façade, le dispositif comprend les travaux de remise en état des accessoires apparents de l'immeuble (peinture des dispositifs de fermetures, portes, volets...), garde-corps, barreaudages et des éléments techniques tels que les climatiseurs.

Votez pour le marché!

Forcalquier est candidate au concours "Votre plus beau marché" de TFI. Après avoir remporté la première étape qui concernait la Provence, désormais, Forcalquier peut représenter la région Provence Alpes Côte d'Azur sur le plan national! Pour cela, il suffit de voter sur le site de TFI ou de flasher le QR Code à retrouver sur la dernière page du magazine que vous avez entre les mains. Mobilisons-nous pour faire briller les couleurs de notre beau marché de Forcalquier!



EN TRAVAUX

C'est un chantier qui n'a échappé à personne. Depuis plusieurs mois, la cathédrale Notre-Dame-du-Bourguet fait l'objet d'une spectaculaire restauration. Après la face sud, c'est le nord qui retrouve son lustre d'antan. Toiture et façade sont choyées par les Compagnons de Castellane. Un échafaudage a été installé car les ouvriers s'attaquent à la partie ouest sur l'avant de l'édifice. Cette deuxième phase du chantier, financée par l'Etat, la Région Sud et la Ville de Forcalquier, s'achèvera cet été. En 2025, c'est l'arrière de la Cathédrale qui sera réhabilitée avant qu'une étude concernant l'intérieur de la cathédrale soit menée par des spécialistes. Pour l'extérieur de la cathédrale, plus de deux millions et demi d'euros auront été investis.



Le nouveau conseil municipal des Jeunes et des Enfants débute son mandat

Les élus du conseil municipal des Jeunes et des Enfants ont commencé leur mandat 2024-2026. Au terme d'un processus démocratique réalisé au sein des écoles Espariat et Jeanne d'Arc et au collège Henri-Laugier, 29 élèves ont été élus. Les nouveaux conseillers municipaux ont tenu leur première séance en salle du conseil municipal autour du maire de la Ville, David Gehant. Cette première assemblée a permis l'élection du maire du CMJE. Mia Bance a été élue succédant ainsi à Suzie Senet. Encadré par Karima Coeuret, l'adjointe déléguée à la Jeunesse, Sport et vie associative, et Elodie Oliver, conseillère municipale en charge de l'événementiel, le CMJE tiendra des réunions mensuelles. Parmi ses priorités, la création d'un nouveau skatepark. Un projet concret comme le fut le précédent. Le CMJE 2021-2023 avait travaillé sur la réhabilitation du jardin public dont les travaux débiteront au printemps. **Le conseil municipal des Jeunes et des Enfants**: Bance Mia (Maire), Badet Emma, Ayora Ponce Charlie, Benkhala Lyam, Peyrot Lyndsay, Pillard Hostyn Airelle, Gasnier Cailum, Coeuret Melyna, Guigue Joly Joseph, Belo Baptiste, Grouvet Rose, George Sacha, Lemaitre Elya, Malsang Margaux, Grandemange Augy Louise, Huszcz Jess, Croisy Mao, Ciccia Carmen, Jansen Ruben, Feliculis Amel, Diarrassouba Kadja-Rose, Mamassian Romane, Morenas Lola, Philiponet Mélodie, Berger Antoine, Molina Mathys, Depickere Augustine, Correix Zayan, Marando Lou.



CIMETIÈRE



Constatant le peu d'emplacements disponibles dans le carré musulman situé au sud-est du cimetière, la Mairie va réaliser des travaux afin de l'agrandir. Le chantier, qui se déroulera dans la pointe nord-ouest du cimetière, classé depuis 1946, permettra un agrandissement d'une superficie de 1190 m².

ELECTIONS



Les élections européennes se dérouleront sur un tour unique le dimanche 9 juin 2024. Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 1er mai 2024 sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie (carte d'identité à jour, facture récente, Cerfa 12669*02). Si vous souhaitez participer au dépouillement en tant que scrutateur vous pouvez vous inscrire au service élections auprès de la mairie.

DÉBROUSSAILLEMENT



Les propriétaires de construction, chantiers et installations de toute nature situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues, ont l'obligation d'effectuer des travaux de débroussaillage et du maintien en état débroussaillé. L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...). L'objectif consiste à limiter les risques de propagation d'incendie. Retrouvez toutes les informations sur <https://www.geoportail.gouv.fr/>

DOSSIER

Forcalquier passe au vert



0

Afin de maintenir le pouvoir d'achat des Forcalquiérens, la Ville n'augmente pas les taux de fiscalité.

Alors que sa dette a baissé d'un tiers en quatre ans et que la fiscalité n'augmente pas,

la Ville oriente ses investissements en faveur du développement durable à l'occasion d'un budget vert, inédit dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. En 2024, d'importants projets vont sortir de terre.

Baisse de la dette d'un tiers depuis 2020, maintien de la fiscalité et investissements majeurs. Les trois ingrédients magiques de la politique budgétaire de la Ville de Forcalquier sont désormais assaisonnés par une bonne dose de développement durable afin de réussir une recette parfaite. En effet, en 2024, Forcalquier devient la première ville du département des Alpes-de-Haute-Provence à présenter un "budget vert". En d'autres termes, tous les investissements réalisés sont passés au tamis écologique. Et ce n'est pas ce qui manque !



Un jardin d'enfants sécurisé et végétalisé

En avril, le chantier de réhabilitation du jardin public, situé rue des écoles, débutera. Avec deux objectifs majeurs : le rendre exclusivement aux enfants et le sécuriser. Ce sont les élus du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants qui ont planché sur ce projet sous la houlette de Karima Coeuret, l'adjointe déléguée à la Jeunesse. Le parc sera clôturé afin de le rendre plus sûr. Son portail sera fermé à clé chaque soir. L'espace sera désormais uniquement dédié aux loisirs et aux jeux. Dans un souci de le désimpermeabiliser, sur 1000 m², le sol sera constitué de mulch et d'enrobé souple. Des cheminements en clavicette (sable ocre stabilisé) seront réalisés afin de favoriser les déplacements des cycles et poussettes. Conformément au vœu du CMJE, une tyrolienne et une cabane perchée prendront place ! Des bancs et des tables en pin seront installés.

Le complexe sportif modernisé

C'est probablement le projet phare de cette année 2024. Au printemps, les travaux de réhabilitation des infrastructures sportives commenceront. Forcalquier accusait un sérieux déficit sur ce plan. La Ville a engagé un plan de restructuration et de modernisation de ses équipements. Avec le soutien financier de la Région Sud et du Département des Alpes-de-Haute-Provence, le stade stabilisé et la piste d'athlétisme vont être refaits à neuf pour un investissement de plus de 700 000 euros. Une pelouse synthétique sera posée et une piste de six couloirs en tartan sera réalisée. Une fosse pour le saut en longueur est également prévue. Les associations sportives et les scolaires (écoles et collège Henri-Laugier) profiteront ainsi d'équipements de qualité optimale. Parallèlement, le parcours santé sera doté de nouveaux ateliers neufs et d'un cheminement en enrobé facilitant les déplacements piétons et cyclables. Aux abords de la piscine, un terrain multisports sera bâti. Les sportifs pourront y jouer au basket, au handball et au foot en effectif réduit. Enfin, deux nouveaux courts de tennis, un projet porté par la communauté de communes, seront construits.



BON À SAVOIR

En 2024, le montant des subventions aux associations sociales, culturelles et sportives s'élève à 275 769 euros en faveur d'une cinquantaine de structures.

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 7,5 MILLIONS D'EUROS

Cette année, des réalisations d'envergure (voir par ailleurs) vont sortir de terre. En premier lieu, la réhabilitation des infrastructures sportives qui débiteront au printemps. Ensuite, la rénovation du jardin d'enfants qui redeviendra un vrai lieu de loisirs sécurisé et végétalisé. Le Grand Carré sera rénové afin d'y accueillir une pépinière d'entreprises dans un bâtiment conformes aux dernières normes environnementales. A l'automne, la nouvelle halte routière verra le jour afin de favoriser la mobilité notamment vers les gares de La Brillanne et Manosque dont la fréquence des liaisons sera augmentée. Le rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville subira un joli lifting pour améliorer l'accueil des administrés et le confort de nos agents. Les écoles verront d'importants travaux de rénovation énergétique (remplacement des menuiseries, isolation). Avec la même volonté de permettre la réhabilitation de logement ancien, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU) sera lancée. Enfin, la seconde phase de la rénovation de la concathédrale s'achèvera avant la saison estivale. A cela s'ajoutent les travaux réguliers sur la voirie communale. En 2024, le budget d'investissement s'élève à 7,5 millions d'euros.

Cette année, le budget du Centre Communal d'Action Sociale connaît une hausse importante pour venir en aide aux plus fragiles.

Il atteint 92 000 euros soit une hausse de 152 %!

Une halte routière plus sûre

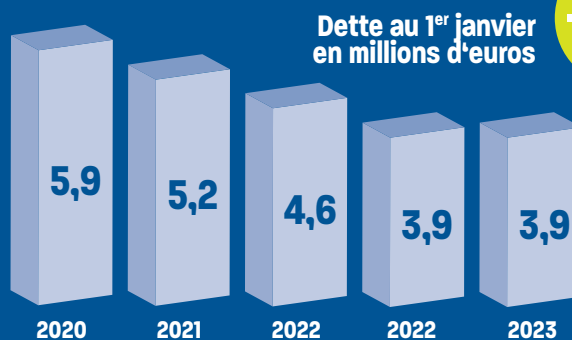
La mobilité constitue un enjeu majeur pour la Ville de Forcalquier et plus largement pour son territoire. La halte routière, située avenue René Cassin, n'est plus adaptée au mode de déplacement du XXI^e siècle. La Ville va se doter d'une véritable halte routière afin, en premier lieu de sécuriser les usagers. En partenariat avec la Région Sud, autorité en matière de transports et financeur du projet (au même titre que l'Etat), la Ville veut proposer un espace adapté aux besoins. Le chantier débutera en septembre après la saison estivale et durera quatre mois. Deux quais de bus répondant aux normes d'accessibilité seront aménagés, le bitume sera réalisé par le Conseil Départemental et la circulation deviendra à sens unique afin de réduire les risques d'accident notamment pour les piétons.





Baisse de la dette

Depuis 2020, la dette de la Ville a été réduite d'un tiers passant de 5,9 millions d'euros à 3,9 millions d'euros. Dans le même temps, la capacité de désendettement est passé de 4,7 à 3,10 années alors que le seuil d'alerte est fixé à 10 ans. C'est le fruit d'un vrai travail de gestion de la dette qui permet à la commune de préserver son indépendance.



-33 %

SOUTIEN INDÉFACTIBLE AUX ASSOCIATIONS

Dans le même temps, la Ville maintient sa politique de solidarité en augmentant substantiellement le budget du Centre Communal d'Action Sociale. Il atteint 92 000 euros soit une hausse de 152 % ! L'aide aux personnes les plus fragiles constitue une priorité pour la Municipalité qui réalise un effort sans précédent. Le monde associatif n'est pas en reste. Le montant des subventions aux associations sociales, culturelles et sportives s'élève à 275 769 euros. Comment la Ville de Forcalquier parvient-elle à maintenir une capacité d'investissement si élevée qui plus est en s'orientant vers le développement durable ? Tout d'abord en baissant ses charges de fonctionnement grâce à une gestion précise de ses dépenses car chaque euro dépensé est un euro issu du portefeuille des administrés. Dans un contexte difficile où l'inflation perdure et le coût de l'énergie reste à un niveau très haut, la Ville se doit d'être responsable et c'est ce qu'elle s'astreint à faire. Sans augmenter les impôts ni la dette qui ferait peser les choix d'aujourd'hui sur les générations futures. Avec cette politique, la Ville présente un budget d'avenir !



Des écoles modernisées

Présence d'intervenants à la compétence reconnue, partenariats divers (Ligue de Protection des Oiseaux, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), végétalisation des cours d'école, travaux de modernisation et d'embellissement, les écoles de Forcalquier font l'objet d'un investissement tout particulier de la part de la Ville. Dans les prochains mois, d'importants travaux seront réalisés. A l'école maternelle Fontauris, la rénovation énergétique d'une partie du bâtiment va permettre la création d'un nouvel espace pédagogique. Le chantier prévoit le remplacement des menuiseries vétustes par des fenêtres à double vitrage, l'isolation des combles avec des matériaux modernes, le doublage des murs et l'installation d'un système de chauffage performant permettant le confort et une meilleure isolation phonique et thermique. A l'école Léon-Espariat, après les sanitaires totalement refaits à neuf l'an passé, le bâtiment B va bénéficier de travaux de rénovation. Là aussi, remplacement des menuiseries défectueuses, isolation des combles, doublage des murs extérieurs Nord. Pour près de 300 000 euros, ces actions dans les écoles devraient permettre de réaliser 40 % d'économie d'énergie.



INTERVIEW



Conseiller municipal délégué à la mémoire et à la sécurité, Gérard Petey

est en charge de la tranquillité des Forcalquiériens. Il œuvre pour le renforcement du système de vidéoprotection, l'installation de boutons d'alerte dans les écoles mais aussi en faveur de la prévention.

La Ville a fait de la lutte contre les incivilités une priorité. Comment cela se traduit-il?

Nous devons chaque jour faire face à de plus en plus d'actes d'incivilités (tags, dégradations en tout genre, dépôt sauvage d'ordures...). C'est un véritable fléau, qui nuit à l'image de notre ville et a un coût important. Cette lutte contre les incivilités constitue une priorité. Par conséquent, l'action de la Police Municipale est renforcée afin que nous puissions sanctionner plus de contrevenants. Le stationnement des véhicules qu'on appelle "ventouses" est également surveillé de près. Nous ajouterons à des endroits stratégiques des caméras de vidéoprotection qui ont un effet dissuasif évident.

Justement, de nouvelles caméras de vidéoprotection et des boutons d'alerte dans les écoles seront prochainement déployés...

“La lutte contre les incivilités est une priorité”

Les caméras ont démontré leur efficacité dans l'élucidation des enquêtes de la gendarmerie. Les boutons d'alerte représentent un outil supplémentaire. La France a subi des attaques terroristes. La ruralité n'est pas à l'abri de ce genre d'événement tragiques. En cas d'intrusion dans une école ou un bâtiment public, les enseignants ou les agents pourront alerter les forces de l'ordre en pressant simplement un bouton. L'intervention n'en sera que plus rapide. La Ville met tous les atouts de son côté avec ce dispositif.

En matière de prévention, une réunion avec les seniors a récemment été organisée...

Il y avait les représentants de la gendarmerie et de la police municipale, l'adjointe aux seniors Charlotte Souillard et moi-même. Cette réunion

d'information a permis de faire le point sur les différentes menaces : escroquerie en ligne, arnaques en tous genres, cambriolages, démarchage téléphonique... Les personnes âgées sont vulnérables et les premières victimes des fraudes. Nous les avons sensibilisées à ces dangers. A leur demande, l'expérience sera renouvelée.

Vous êtes également conseiller délégué au devoir de mémoire.

Expliquez-nous votre mission...

C'est très important. Mon père a fait la Seconde Guerre mondiale. J'étais gendarme. J'ai passé 38 ans au service de la Nation. Donc j'ai encore l'esprit militaire. Si nous pouvons vivre en liberté en France, c'est parce que des personnes ont sacrifié leur vie pour défendre notre pays. Il est indispensable de leur rendre hommage aux travers des différentes

cérémonies patriotiques. J'insiste auprès des jeunes pour qu'ils soient de plus en plus présents. Heureusement, à Forcalquier, nous avons les élus du conseil municipal des Jeunes et des Enfants qui participent.

La Ville souhaite mettre en place le dispositif "Participation citoyenne". En quoi cela consistera ?

Ce dispositif "Participation citoyenne", plus connu sous son ancienne appellation "Voisins vigilants", est très simple. Nous allons le mettre en place conformément à notre engagement de campagne. Un référent de quartier bénévole sera défini. Il lui suffira de se montrer attentif s'il repère une attitude suspecte ou un véhicule inhabituel dans sa rue ou sa résidence. Il ne s'agit pas de surveiller ou de dénoncer son voisin. C'est une aide pour faire le lien entre les forces de l'ordre et la population. En matière de sécurité, nous ne sommes jamais trop pour se montrer vigilant. Quand un voisin part en vacances, cette personne pourra garder un œil sur le quartier.

"En cas d'intrusion dans une école ou un bâtiment public, les enseignants ou les agents pourront alerter les forces de l'ordre en pressant simplement un bouton."



DES MOYENS D'ACTION POUR LA POLICE MUNICIPALE

"Depuis le début du mandat, de véritables leviers d'action ont été mis en place pour améliorer la sécurité des Forcalquièrens. Nous avons doté la police municipale de moyens importants. En matière d'équipements, nos policiers bénéficient du dernier cri. Ils sont armés et bénéficient de gilet pare-balles pour leur protection. Ils disposent également de deux véhicules mais également de scooters et deux VTT pour faciliter la rapidité d'intervention et de déplacement dans la ville. La police est opérationnelle et peut intervenir avec efficacité."

TRIBUNES

Majorité municipale

Nos agriculteurs, notre force

“ Forcalquier et son territoire sont une terre d'agriculteurs. Diverses et variées, les exploitations agricoles représentent une richesse, symbolisent notre histoire et nos valeurs. A travers les récentes manifestations, nous avons pu ressentir la colère du monde agricole, celui des Alpes-de-Haute-Provence en particulier, avec ces hommes et ces femmes qui travaillent chaque jour pour remplir nos assiettes sans pour autant parvenir à vivre de leur travail!

Supportant une oppression administrative insupportable et subissant une concurrence déloyale de l'étranger, ces hommes et ces femmes symbolisent pourtant le goût de l'effort et le sens des responsabilités. Il est grand temps de leur permettre de vivre dignement de leur labeur et de les soutenir durablement. La crise du Covid a révélé l'indispensable souveraineté alimentaire dont la France a besoin. Seuls nos agriculteurs en sont garants. En particulier en milieu rural.

La Ville de Forcalquier soutient sans ambiguïté le monde agricole. Tout d'abord en faisant appel à des producteurs locaux pour l'élaboration des repas à la crèche municipale. Les menus servis à la cantine des écoles primaire et maternelle font l'objet de la même exigence. La Ville s'assure quotidiennement de l'origine et de la fraîcheur des produits que consomment nos enfants. L'éducation au goût passe aussi par ces bonnes habitudes.

Lors des manifestations qu'elle organise, la Municipalité se fournit en majorité chez nos éleveurs, nos céréaliers, nos viticulteurs, nos maraîchers et nos artisans locaux. Leur permettre de vivre de leur activité nous apparaît comme une évidence. ”

*Le groupe
"Nos Vies, Notre Ville"*

Opposition municipale

À notre amie et collègue

“ Le 21 février, Odile Chenevez nous a quittés. Nous voulons saluer son travail, comme élue et comme citoyenne de Forcalquier.

Depuis quatre ans, Odile était conseillère municipale et conseillère communautaire. Dans ces instances, elle a fait entendre la voix de nos concitoyennes et concitoyens en défendant les sujets les plus variés. Des questions comme la défense des libertés publiques et la promotion de la démocratie participative lui tenaient particulièrement à cœur.

Elle s'est ainsi montrée très critique vis-à-vis de l'installation de caméras de vidéosurveillance dans notre ville, mobilisant témoignages et données chiffrées pour démontrer les risques et le manque de pertinence de ce genre de politique.

Elle a continuellement exigé le respect de la parole des élus minoritaires et suivi de près les montages financiers et les marchés publics de la collectivité. Elle contribuait à la rédaction des articles de Sur la place et

des tribunes du bulletin municipal. Odile était aussi au centre du groupe de Forcalquier en commun qui réfléchit aux modes de gouvernances alliant participation et efficacité.

Saluons aussi son travail de citoyenne. En tant qu'administratrice puis présidente de l'Université populaire Graines de savoirs, elle a joué un rôle de premier plan dans la proposition d'une offre très large d'ateliers, de cours et de conférences à destination des habitants de Forcalquier et des communes voisines. Son attachement aux valeurs de l'éducation populaire aura été à la mesure de sa valorisation de la participation des citoyennes et des citoyens à la vie publique de la cité. L'action d'Odile Chenevez restera gravée dans la mémoire de notre groupe et dans celle de notre commune. ”

*Les élus de Forcalquier en commun, le 29 février 2024
Contact: elus@forcalquierencommun.fr*

AGENDA



EXPOSITION

Samedi 4 avril - 8 juin

A l'occasion du 80e anniversaire de la Libération de Forcalquier, la Ville propose une exposition évoquant cette grande date. Témoignages et objets d'archives rappelleront ce souvenir. Vernissage le samedi 4 avril à 11 heures. Ouvert lundi 10h - 13h et du jeudi au samedi de 15h à 18h. Musée municipal, 12 rue Grande.

CARNAVAL

Samedi 6 avril

Cette année, le carnaval a pour thème : les couleurs ! Enfilez votre plus beau costume pour le défilé le samedi 6 avril. Départ de la place Martial-Sicard, pour un tour de la ville accompagnée par la musique de l'écho forcalquiéren et la Batucada. Après la traditionnelle mise à feu du Caramentran, les enfants auront droit à un goûter offert par la Mairie.

NETTOYONS LE SUD

Samedi 13 avril

La grande opération de nettoyage de la Ville, portée par la Région Sud, revient. Venez nombreux ! Gants et matériels fournis, place du Bourguet à 10 heures.

VICTOIRE 1945

Mercredi 8 mai

Célébration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale avec la cérémonie aux Monuments aux morts à partir de 11h15.

TRAIL DE HAUTE-PROVENCE

Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 mai

Cette année, le Trail de Haute Provence célèbre ses 10 ans ! Rendez-vous le 9 mai pour trois jours de sport intense ! Spectacle garanti.

FLAMME OLYMPIQUE

Samedi 11 mai

La Flamme Olympique arrivera officiellement dans notre département et fera partie d'une des premières étapes de son périple de 68 jours. Forcalquier sera à l'honneur avec le passage de la Flamme Olympique durant l'après-midi. Des animations sportives entoureront cet événement unique.

CAFÉ DES AIDANTS

Samedi 25 mai

Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place le café des aidants pour permettre aux proches de personnes souffrant de la maladie ou de handicap de partager un moment convivial et d'échanger avec le soutien d'une psychologue. Prochain rendez-vous le 25 mai à l'Art Café, place Saint-Michel.

STANDARD MAIRIE
04 92 70 91 00 (tapez 1)

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
04 92 70 96 97
06 22 83 77 55 (urgence)

POLICE MUNICIPALE
04 92 70 91 00 (tapez 5)
06 24 30 39 00

SERVICES TECHNIQUES
04 92 70 95 79

OFFICE DE TOURISME
04 92 75 10 02

SOCIÉTÉ DES EAUX DE MARSEILLE
09 69 39 40 50
<https://espaceclients.eauxdemarseille.fr>

CIMETIÈRE COMMUNAL
Ouvert tous les jours de 08h à 20h

DÉCHETTERIE
Ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

VOUS ÊTES NOUVEL ARRIVANT ?
Contactez-nous à infos.mairie@ville-forcalquier.fr

PERMANENCES DU MAIRE
Sans rendez-vous tous les lundis de 14h à 16h.

ORDURES MÉNAGÈRES
Pour s'inscrire au service d'enlèvement des ordures ménagères à domicile pour les personnes de plus de 75 ans ou porteuses d'un handicap, il suffit d'appeler le 04 92 70 91 02 (du lundi au vendredi de 9h-12 / 14h - 16h) et un agent passera collecter le mardi ou vendredi matin entre 8h et 12h.

WWW.VILLE-FORCALQUIER.FR

SAINT-PANCRACE

Samedi 25 mai

La Saint Pancrace revient pour maintenir cette si belle tradition. Une nouvelle fois, une multitude d'activités est mise en place avec notamment une grande fête qui prendra cette année des couleurs provençales.



Magazine de la ville de Forcalquier - n° 16 - Mars, avril 2024
Directeur de la publication : David Gehant. **Rédaction :** pôle communication de la ville de Forcalquier. **Crédits photos :** Ville de Forcalquier, sauf mention particulière ou libre de droit. **Tirage :** 3 500 exemplaires. Magazine gratuit, ne peut être vendu. Impression : Imprimerie de Haute-Provence La Brillanne. **Conception :** Roscia Records (com@roscia-records.com).
Aucun article de ce magazine ne peut être reproduit sans l'autorisation du comité de rédaction.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Ville de
Forcalquier

IMPRIM'VERT®
© 2023 - 7381



Forcalquier candidate au concours régional du plus beau marché de France sur TF1 !

À vos votes ! 🦵

Lien dans le QR code



Scannez-moi !!



Ville de
Forcalquier

Les votes sont ouverts jusqu'au 1^{er} avril